

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 7

Artikel: La [i.e. le] coin de la ménagère
Autor: S. / N.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204034>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A quoi tout ce verbiage rime-t-il? Dans ce premier numéro du « Symboliste » on lit quelques lignes dont les amis du *Conteur* vont être émerveillés. Pardonnez une seconde citation, mais il ne faut rien négliger de ce qui peut inscrire :

En langue talare, cols tors, mentons pelus de deux coudées, des gentlemen... et cauquemarres séculiers, épis d'arbres amphicartes, brelandiers aux phalanges expertes, scribes de mal talents perturbés, traînequeurs de décrétaires politiques, agio-teurs au trébuchet, clercs affineurs, natatoires sires, tondeurs d'âme, guérisseurs de flèvres quartes sur l'heure, écorcheurs d'anguille par la queue, *lifrelorfes du canton de Vaud*!...

Hein! vous avez bien lu : *lifrelorfes*!

Que diable allons-nous faire dans cette galère! Il paraît, premiers renseignements pris, qu'il est tout simplement question du boulevard des Italiens à l'heure de l'apéritif. Cependant, « *lifrelorfes* » me laisse rêveur. Priez un bon Vaudois de prononcer ce mot dix fois de suite, en accélérant, sans « s'embardouffler ». S'il y réussit, je paie une bouteille de Dézaley. Passe encore pour alboche et stofifre, mais *lifrelorfes* avec ses six consonnes est terriblement dur pour un citoyen de Peney-le-Jorat. Alors, comment expliquer cette allusion originale au canton de Vaud. Bien que celui-ci soit resté longtemps sous la patte de l'ours de Berne, le dialecte parlé sur les bords de l'Aar n'en engage pas moins de braves confédérés à parler. Depuis l'indépendance, le coin de pays chanté par Juste Olivier, Rambert, Oyex-Delafontaine, Ceresole et tant d'autres conserve pour nos anciens « maîtres » un attrait irrésistible.

Coupons court à des suppositions vagues. L'idée m'est venue d'ouvrir le glossaire établi par Louis Moland et d'arriver directement à la lettre *L*. Je vous prie de croire que mon intention est de rester sérieux, aussi bien, comme je l'ai dit au commencement, on ne doit pas faire fi d'une indication utile. Troisième citation!

« *LIFRELOFRE*, grand buveur, comme les Suisses et les Allemands. dont ce nom imite le bâragouin ».

A présent, vous pouvez rire ou vitupérer, à choix. Prenons-en notre parti. Les symbolistes sont de singuliers géographes et voyagent probablement ailleurs que dans le canton de Vaud. Grands buveurs, je ne dis pas non si par là on veut exprimer l'admiration pour les crûs de nos coteaux et l'art avec lequel nous les dégustons : les « grands buveurs » n'aiment pas la piquette ; mais synthétiser la Suisse buveuse dans une épithète adressée au canton de Vaud est d'une fertile imagination. Car enfin, il n'y a pas que Samuel Cornut, Gustave Doret, Edouard Rod qui passent sur le boulevard des Italiens à l'heure de l'apéritif, — si jamais ils y passent à cette heure-là. Que fait-on des Genevois par exemple? La Faucille ne les y pousse-t-elle pas?

C'est égal! Si je rencontrais un symboliste, je lui tiendrais ce langage : Eh bien, mon vieux, tu n'es pas chouette. Personnifier le Vaudois ami du vin par un vocable qui intéresse essentiellement les compatriotes de Gambhirus (personne, il est vrai, n'a vu son acte d'origine, mais les Allemands l'adorent comme un saint), ne prouve pas en faveur de ton érudition. Au lieu de parler de « longues talares » (longues robes), de « brelandiers » (joueurs) aux mains expertes et de « *lifrelorfes* », tu ferais mieux d'appeler un chat un chat et de dire quand il pleut : il pleut. Il arrive au Vaudois d'aller dans le « fin fond des Allemagnes », mais il se hâte toujours d'en revenir. Au surplus, ta poésie ne vaut pas les vers du doyen Curtat, mais pour te faire plaisir — le Vaudois est bon — j'en donne un échantillon : En vain, l'Azur triomphe et je l'entends qui chante Dans les cloches. En mon âme il se fait voix pour Nous faire peur avec sa victoire méchante, [plus Et du métal vivant sort en bleus angelus.

Il roule par la brume, ancien, et traverse Ta native agonie ainsi qu'un glaive sûr ; Où fuir dans la révolte inutile et perverse ? Je suis hanté ! L'azur, l'azur, l'azur !

Et dire que celui qui a écrit cela a été Prince des Poètes avec Paul Verlaine ! L'un des disciples de Stéphane Mallarmé a écrit : « Ceux-là seuls qui vinrent ainsi dûment visiter sa retraite savent quel *lucide*, quel inquiétant esthète il fut. » Ailleurs, le même parle de l'esprit d'une « netteté inoubliable » de son maître.

Et bien vrai, j'aime encore mieux « *lifrelorfes* ». Au moins on sait ce que ça veut dire. Passe pour la forme, car le fond y est. Vaudois, humons le piot, mais restons dignes dans notre grandeur. Pas trop n'en faut.

L. M.

Diction à l'envers. — Un héritage est une petite fête où plus on est de fous moins on rit.

En voyage de noces. — *Elle*, passant amoureusement le bras au cou de son mari et l'embrassant :

— Raoul, mon amour, jure-moi que tu ne regrettes pas ta vie de garçon.

Lui, sans hésitation :

— Oh! non, va, je ne la regrette pas. Le régime des restaurants est si fatigant.

Au marché. — Deux dames se rencontrent. L'une est en deuil.

— Vous avez donc perdu quelqu'un, chère madame?

— Hélas!... défunt mon mari est mort.

On valet que ne savâi pas comptâ.

Nous avons publié, il n'y a pas très longtemps, une historiette en patois d'Aigle. Peu après, c'était le tour du patois de Franche-Comté, puis celui du patois du pays d'Ajoie, tous deux proches parents du nôtre. Aujourd'hui, voici du patois d'Ormont-dessus. L'histoire n'est pas nouvelle ; nous l'empruntons au *Conservateur suisse*, du doyen Bridel ; mais elle est toujours jolie et se recommande particulièrement aux personnes en quête de morceaux à dire en société. Nous croyons, d'ailleurs, intéresser les amis de notre patois — ils sont plus nombreux qu'on ne le pense — en variant de temps en temps le menu. Et puis, chacun ne possède pas la précieuse collection du *Conservateur*. On ne la trouve plus guère que dans quelques bibliothèques privées, peu curieuses de s'en dessaisir, ne fût-ce que pour un moment : « Livre prêté, dit-on... »

On homme avai douz valets, don le pley mé mon drai de bein qué y mé dai venir : et é lau partatza sous beins ; — et pou dé dsors apré, quan le pley l'ouvene a to zu amassa, è s'ein alla défour ein on pays loën, et lé é rimpleya son bein e'n vivej, ein prodigue, et quan er'a to zu impleya, onna grossa famena vené in ci pays lé, et è queminca à être dein la dizetta. — Adon é sé buëta à service d'on dèz habitens de pays que l'envoya sù sous beins voirda lou coyons. — Et r'are bein volu se passa la fam de lè carrozes qué lou coyons medzivon, mà nion ne lay yn baillivé. — A la fin é reintré ein ly même, et deuze : « Vuére y a-t-ai dé deuze a gadze tchi mon père, qui an de pan à medzi prau maitaire? et mè yé craive de fam : — Audri don ver mon père et ye lai derai : Mon père! yé petzâ contre le ciel et contre té. — Yez ne sai pas mé digne d'être nommâ ton valet, fa mè quemet à l'on dè tous ouvray. » — Et parte don, et s'in vene trovâ son père, que l'aperceven de loën, fe totzay de pediy, corre vers lui, se dzetta sus son cou et le bésa. — Ma le valet lai deuze : Mon père, yé petzay contre le ciel et devan té, ye ne sai pa mé digne d'être appela ton valet. — Mâ le père deuze à sous garzeillons : Apporta mè la pley balla roba, et la lai bouëta, et bailly lai onna vertzetta in sou day et dè lè bottes ès

pias — et amena mè le vé grâ et le maisala : metzens et fassins bouëna tzira : — porcen qué mon valet que vaitse éta mort et ére retorna en vie ; er'éta perdu, mà ére retrova ; et ye quemincaron a féré bouëna tzira. — Mâ le pley vieillo de sous valets étais tzans, et quement é reveniai el qué apretzive de la meison, et e'reintende la mousiqu' et les dantzelles ; — et ére crie on des garzeillons, et lai eintreva que cen baillive : — qué lai a de : Ton frare est vegnu et ton père a maisala le vé grâ, por cen que l'a recovra in bouëna santé. Mâ é se corroga et ne voué pas intrâ : son père don étan sailli, le preiyve d'eintra. Mâ é réponde et dese à son père : Vaitzé, y a tant d'annayes que ye te servou, et ye n'é djamé transgressa ton quemendement, et te ne m'a djamé baillie on tsevri por fêre bouëna tzira avoué mous amis. Mâ quan ton valet que vaitaïque que ya medzie to sou bein avoué le fenes débouzties é venu, te la ya medzie to sou bein avoué le fenes débouzties é venu, te la ya maisala le vé grâ. — Et le père lai deuze : Moué-n'enfant, t'é todzor avoué mè, et to cen que y'est tin. — Mâ ye fallai faire bouëna tzira et se redzoï por cen que ton fraré que vaitaïque étais mort et ére retorna ein vie, ér'éta perdu et ére retrova.

Accord. — Au bal :

— Mademoiselle, oserais-vous demander une valse?

— Certainement, monsieur, tenez, la dernière de ma liste.

— C'est que, malheureusement, je ne serai plus ici à cette heure-là.

— Moi non plus.

La vérité. — M. *** est allé prendre un bain à la piscine. Lorsqu'il s'est rhabillé, il ne trouve pas tout de suite sa montre, égarée sous un linge de toilette. Il ressort furieux de sa cabine et se rencontre nez à nez avec un monsieur qui émerge, tout ruisseant, de l'eau.

— On m'a volé ma montre ; où est le voleur ? crie M. *** en gesticulant.

Alors, le monsieur qui sort de l'eau :

— Hé là, vous me regardez d'un air méfiant, sachez que je n'ai que faire de votre montre. Tenez, fouillez-moi.

La coin de la ménagère.

« Excellente idée, mon cher *Conteur*, que celle que t'a suggérée, samedi dernier, une de tes fidèles lectrices — ne le sommes-nous pas toutes? J'en veux profiter tout chaud.

» Mon mari, un vieux gourmand, c'est son seul défaut, se plaint que je ne sache pas accomoder les pommes de terre à la friture ; et il me le pardonne d'autant moins qu'il prétend — il n'a pas tout à fait tort — qu'une bonne ménagère ne peut ignorer cela ; c'est l'a b c de la cuisine, dit-il. J'ai eu recours à la science de tous les livres de cuisine et à l'expérience de toutes mes voisines. Je n'ai pas réussi. Est-ce que je ne suis pas tombée encore sur la bonne recette ou ne sais-je pas m'y prendre?

» Allons, ménagères, mes sœurs, à mon secours! Il y va de la paix dans mon ménage.

— Nyon, 12 février 1907.

Mme S***.

*

Cossonay, 14 février 1907.

» Voici, mon cher *Conteur*, une petite contribution au « Coin de la ménagère » ; elle pourra être utile en ce temps-ci à celles de tes lectrices qui voudront bien en user. J'ai essayé de la recette et m'en suis bien trouvée.

» Au début, le coriza (rhume de cerveau) cède facilement au moyen que voici : Emplir d'eau tiède une tasse à thé ; y verser dix gouttes de laudanum. Aspirer ce liquide à petites doses par les narines et après quelques secondes le rejeter. *Il faut avoir bien soin de n'en rien avaler.* » UNE ABONNÉE.

*

« Exquises, les *boulettes de macaronis*. Merci à Mme R. T. pour sa recette de samedi dernier. »

Moudon, 42 février. — N.

Anciennes mesures.

Le système métrique a beau avoir été introduit depuis bien des années, l'usage est plus fort que les leçons du régent, est plus fort que les lois, les règlements, le gouvernement et tout le tremblement. Bien plus, l'Etat lui-même le respecte dans ses formulaires et ses actes. C'est ainsi que nous lisons dans l'extrait de cadastre d'un pâturage d'Ormont-Dessus :

Montagne de Marnez. — L'estivage se compose de 78 vaches, 3 veaux, 3 batz et 3½ kreutz.

La vache vaut 4 veaux, le veau 6 batz et le batz 4 kreutz.

Abram B... a pour sa part 6 vaches, 3 veaux, 2 batz et 5½ kreutz. Suzanne P... 5 vaches, 3 veaux, 4 batz et 2 kreutz...

Et ainsi de suite pour chacun des trente ou quarante co-propriétaires.

Cette survivance de l'ancien mode de compter est vraiment curieuse.

A table. — Un monsieur affamé, à son voisin :

— Comment, monsieur, vous prenez les deux ailes du poulet ?

— Dame ! combien voulez-vous que j'en prenne ? Le poulet n'en a que deux.

Pour un sou ! — Bébé vient d'avaler un sou, qui traînait sur le tapis. Il pousse des cris déchirants.

Sa mère est affolée.

Le père accourt aussitôt. On l'informe de ce qui est arrivé.

— Aliens, allons, du calme, ne dirait-on pas qu'il a avalé un lousi.

Eh bien, Docteur ?...

Et le vieux médecin reprit ses confidences :

L'habit fait le prix.

L'histoire que je viens de vous conter me rappelle qu'un dentiste très connu ne me demanda un jour qu'un franc pour le plombage de trois dents, opéré avec autant de gracieuseté que d'habileté ; et que, deux mois après, le limage d'une seule me coûta 6 francs. La première fois, j'y étais allé au sortir de l'amphithéâtre, en habit de dissection, ayant par hasard deux bottes dépareillées ; la deuxième fois, venant d'être reçu docteur, j'étais en habit noir.

Science et neuraine.

— Médecin à "", je fus consulté par une femme qui s'avancait à petits pas, à pas hésitants, et conduite par une autre personne. Je reconnus qu'elle était atteinte d'une cataracte et qu'une opération pourrait lui rendre la vue.

Trop impressionnable pour être sûr de la fermeté de ma main, je refusai de faire moi-même cette opération facile, mais délicate. Je l'adressai à un jeune frère de "", qui s'en chargea.

— Je ne possède que 2000 francs, nous dit l'aveugle ; si je recouvre la vue, je serai trop heureuse de vous payer généreusement, mais je crains que l'opération ne réussisse pas, et alors, ne pouvant pas travailler pour gagner ma vie, j'aurai besoin de toutes mes ressources.

C'était parler en personne sage ; mon frère convint avec elle qu'elle nous payerait 15 francs seulement pour nos frais de voiture, si l'opération n'était pas suivie de succès, et 75 francs dans le cas contraire.

L'opération réussit parfaitement ; la malade, émerveillée de distinguer aussitôt les objets, se répandit en mille protestations de reconnaissances.

A notre deuxième visite, la guérison s'était soutenue.

Je fus donc très étonné un mois après, de voir la compagne, guide de notre ancienne aveugle, m'apporter 15 francs, en me disant que la vue avait complètement disparu.

Nous n'y pensions plus, lorsqu'un jour de foire, étant à la fenêtre de ma confrère, j'aperçus, circulant à travers la foule, une femme portant sur la tête, comme notre opérée lors de sa visite chez moi, un grand chapeau de paille garni de velours.

Je crois la reconnaître ; sans doute, je me trompe ; cependant c'est bien le même chapeau. Je descends dans la rue ; plus de doute, j'ai devant moi notre aveugle.

— Vous nous avez envoyé 15 francs, mais vous en deviez 75, lui dis-je.

— Pas du tout, me répondit-elle, car ce n'est pas l'opération qui m'a guérie ; ce sont les prières du curé. Je n'ai recouvré complètement la vue qu'après une neuveine.

— Eh bien, lui répondis-je, envoyez-moi 60 francs d'ici à huit jours, autrement nous verrons si le juge de paix croit aux miracles du curé.

Elle n'avait pas elle-même une foi entière, car le lendemain je recevais cette somme.

Par ricochet.

Plus d'un membre de sociétés de secours mutuels, quand sa femme ou un de ses enfants est malade, se met au lit et fait appeler le médecin pour quelque infirmité presque aussi vieille que lui. Les conseils réclamés pour la femme ou l'enfant sont demandés par surcroit, l'occasion se présentant.

Voyage d'agrément.

Ma manière simple de voyager me mettait en rapport direct dans mes courses avec les laboureurs et les artisans. Quand je parcourais les cantons, dans chaque cabaret où je m'arrêtai, je commençais par offrir un verre de vin aux hommes du pays qui se trouvaient là, en les invitant à boire à la santé de la Suisse, et en leur disant que j'étais Suisse moi-même. Ils me demandaient alors à quel canton j'appartenais. La conversation se trouvait ainsi engagée de manière à ce que je pusse tirer d'eux tout ce que je désirais en apprendre. J'entamais en route des entretiens du même genre avec ceux qui cheminaient du même côté que moi, ou que je voyais bêchant près du chemin. Je parvenais ainsi à recueillir chaque jour les opinions d'environ dix personnes, et si au bout d'une semaine ou deux je voyais que ces opinions étaient toujours les mêmes, j'étais, certes, autorisé à les considérer comme exprimant celles de la majorité de la nation.

NAVILLE.

Un bon parti. — Tandis qu'il faisait sa cour à la personne à laquelle il a donné son cœur et son nom, un de nos avocats bien connu, Monsieur — nous ne pouvons le nommer — celle-ci vint le consulter.

L'avocat fit payer très cher la consultation. La demoiselle le lui reprocha ; c'était naturel.

— Mais, répondit-il, j'ai voulu vous faire sentir combien est lucrative la profession d'avocat, afin que vous soyez bien convaincue que je ne suis pas un mauvais parti.

Le baromètre de l'intempérance. — Un bon Vaudois, qui aime bien son verre de petit blanc, disait à un ami :

— Vois-tu, quand y m'arrive d'avoir bu un verre de trop — c'est si vite là ? — pou savoi où j'en suis, j'essaye de prononcer quelques mots un peu difficiles, raboteux.

Si je puis dire : « exterritorialité », ça va bien ; y a pas danger. Si je bégai en disant : « excentricité », ma foi c'est que ça se gâte. Mais, quand

je peux plus dire : « Eulalie », pour le coup, mon vieux, ça va mal.

★

En Bourgogne, on envoie au lit tout buveur qui ne peut pas répéter correctement cette phrase :

— Trois petites pipes fines dans une petite boîte. —

Le monde renversé. — Par ce temps de grippe :

— Docteur, vous êtes donc toujours bien occupé ?

— Ne m'en parlez pas ; je n'ai pas une minute à moi. Les malades finiront par me tuer.

Devinettes.

Le mot de l'énigme de samedi dernier est *le temps*. Le nombre des réponses justes est de cinq. Le sort a désigné pour la prime M. Jaccottet, rue Curtat, Lausanne.

Métagramme

par H.-L. B.

Change ma tête, ami lecteur !

Tu verras, au petit bonheur,
Les huit noms ci-dessous : adverbe,
Fruit, couleur, étoffe superbe,
Fleuve, marché, ville, puis verbe.

PRIME : 1 volume, *Causeuses du Conte*, 1^{re} série (illustrée). — Les réponses sont reçues jusqu'au jeudi, à midi.

La semaine-attractions.

Théâtre. — Une véritable semaine de nouveautés. Mardi, *Le bon juge*, un vaudeville très amusant, de Bisson, à moins que, ce qui est fort possible, M. Bonarel ne soit obligé de céder au succès de *Mademoiselle Josette, ma femme*, et d'en donner, à la demande générale, une troisième représentation en semaine. — Jeudi, *L'irrésolu*, une pièce en 4 actes, de Georges Beer, jouée pour la première fois à Lausanne et dont on dit merveilles.

★

L'Eau courante. — Le succès de cette pièce fut tel que *La Muse* a été obligée d'en donner trois représentations de plus que ne le comportaient ses engagements. L'une a eu lieu hier devant une salle enthousiaste. Demain, dimanche, en matinée et le soir *irrévocablement*, les deux dernières. Nous ne saurons trop engager nos lecteurs à ne pas manquer l'occasion.

La pièce d'Edouard Rod, dont nous avons reproduit, il y a quinze jours, une des scènes le plus intéressante, a été éditée chez MM. Payot et Cie, libraires, à Lausanne.

★

Kursaal. — La revue de MM. Tapie et Cie, *Fêtes seulement*, n'a point encore épousé l'empressement des auditeurs. Elle tient bon. Nous avons dit déjà que plusieurs scènes nouvelles et très amusantes y avaient été introduites. Depuis hier, il y en a d'autres encore. À présent, *Fêtes seulement*, rappelle un peu le fameux couteau ; vous savez bien, celui dont on avait changé trois ou quatre fois la lame et cinq ou six fois le manche. Et ce n'est pas le moindre de ses attractions.

La Vaudoise, la pièce de M. Virgile Rossel, qu'a montée le Théâtre du Peuple, eut un succès tel que, dimanche dernier, il fallut refuser plus de deux cents places. Une cinquième représentation, qui sera irrévocablement la dernière, a dû être organisée ; elle aura lieu demain, dimanche, à 8½ h., aux prix exceptionnels de fr. 4 pour les numérotées et de 50 centimes pour les autres places.

★

L'Orphéon célèbre, ce soir, sa 40^e soirée annuelle. Dirigé par M. le professeur Canivez, l'Orphéon a pris rang parmi nos meilleures sociétés chorales. Madame Monneron-Dépassel, pianiste, et Mademoiselle A. Junod, soprano, donnent leur concours à cette soirée, dont le programme est très alléchant.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.

Ami Fatio, successeur.